

DECISION N° 1297/25 / MINESEC DU 02 OCT 2025
portant nomination de responsables par intérim dans les services
déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du
Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des
Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE :

Article 1^{er}. - Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés
par intérim aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des
Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI

LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL BILINGUE DE YAOUNDE

Chef des Travaux STT par intérim : Monsieur **BERTRAND NGEFACK**
NKENDEM, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel,
matricule **0786577G**, précédemment Chef des Travaux STT au LYCEE TECHNIQUE
DE MERI, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

LYCEE TECHNIQUE DE MERI

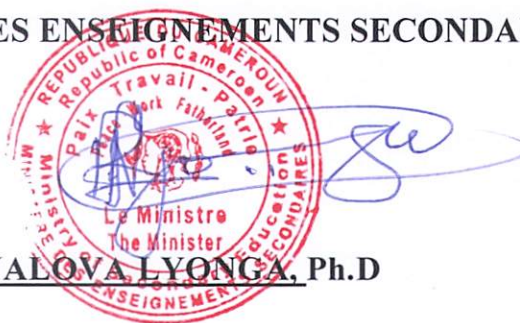
Chef des Travaux STT par intérim : Monsieur **SADJO JACQUES-RENE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **1077237T**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur **BERTRAND NGEFACK NKENDEM**, muté.

Article 2.- En dehors des tâches qui leurs sont dévolues par les textes en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires du Centre et de l'Extrême-Nord sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le **02 OCT 2025**

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,


NALOVA LYONCA, Ph.D